

s'il peut nous dire pendant combien de temps les subventions à la construction navale seront suspendues et à quel moment précis le programme sera rétabli?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Il serait assez difficile de le faire, monsieur l'Orateur. La question fait l'objet d'une étude approfondie. Je pense avoir déjà dit qu'il y avait de nombreux arriérés de commandes dans les chantiers navals; en outre, la loi aidant à la construction de navires au Canada est toujours en vigueur.

(Plus tard)

**M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich):** Puis-je poser une question supplémentaire au ministre des Transports? Le gouvernement songe-t-il à annoncer que tout navire construit pendant cette période d'attente aurait droit à la subvention, si elle était rétablie?

**L'hon. M. Pickersgill:** Non, monsieur l'Orateur.

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### L'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE LA PROCÉDURE ET DE L'ORGANISATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Comme ma question est urgente et importante, j'aimerais demander au premier ministre s'il est en mesure de dire à la Chambre si le gouvernement inscrira au *Feuilleton* pour que la Chambre puisse l'examiner et, je l'espère, l'adopter, un avis de motion tendant à l'adoption des changements de procédure recommandés par le comité spécial dans son rapport présenté à notre dernière session?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Le discours du trône a traité de cette question et j'espère en traiter sous peu. Mon honorable ami attendra peut-être jusqu'à ce moment-là.

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

### ADMINISTRATEURS DU SYNDICAT MARITIME—PROLONGATION DE L'ÉTUDE EN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Michael Starr (Ontario):** J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Comme le comité des Relations industrielles n'avait pas achevé son travail à la fin de la dernière session, le ministre songe-t-il à prendre des mesures immédiates en vue de reconstituer ce comité, afin qu'il puisse se mettre de nouveau à l'œuvre et permettre de terminer l'interrogatoire des administrateurs du Syndicat maritime?

[L'hon. M. Balcer.]

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** J'étudierai volontiers cette proposition.

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Pourrais-je poser une question complémentaire? Comme les tribunaux de la province de Québec sont saisis d'une action *quo warranto*, le gouvernement entend-il confier à ce comité le même mandat qu'au cours de la dernière session?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore étudié la possibilité de reconstituer le comité ou d'inscrire une motion au *Feuilleton* à ce sujet. J'en discuterai avec mes collègues à la première occasion.

**L'hon. M. Starr:** Le ministre du Travail estime-t-il souhaitable que ce comité achève le travail dont on l'avait d'abord chargé au sujet des administrateurs du Syndicat maritime?

**L'hon. M. MacEachen:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudiera l'opportunité d'une telle motion.

**M. Nielsen:** Question complémentaire, découlant de la réponse du ministre à ma première question. Dois-je déduire de sa réponse que le gouvernement ne songe pas à reconstituer ce comité en vue de lui permettre d'achever ce travail?

**L'hon. M. MacEachen:** Le gouvernement n'a pas encore étudié la question, mais il le fera prochainement.

## QUESTIONS OUVRIÈRES

### PARTICIPATION SYNDICALE AUX DISCUSSIONS RELATIVES À LA PÉNURIE DES MINEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Le ministre du Travail nous dirait-il s'il a songé à demander aux représentants du syndicat intéressé de participer aux entretiens qui se tiennent présentement entre la *Canadian Metal Mining Association* et les ministères fédéraux intéressés pour discuter de la pénurie de mineurs et d'ouvriers professionnels, étant donné la politique du gouvernement relative à la collaboration avec le patronat et le salariat à l'égard des problèmes concernant la main-d'œuvre?

**L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail):** Autant que je sache, des représentants du syndicat n'ont pas demandé à présenter leur opinion. S'ils en expriment le désir, nous serons ravis de collaborer avec eux.

**M. Orlikow:** Peu importe s'ils ont fait pareille demande; je veux savoir si le gou-